

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

RÉDACTION & ADMINISTRATION

14, rue Drouot (Paris 9^e). — Téléphone : CENTRAL 69-70

142, rue Montmartre (Paris 2^e). — Téléphone : CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Rumeurs d'alarme Rumeurs infâmes

Le ministre de l'Intérieur est décidé à en finir avec les alarmistes, propagateurs de fausses nouvelles, semeurs d'inquiétude et fauteurs de panique.

M. Malvy a ordonné d'appréhender ces gens-là, et déjà, dans le seul département de la Seine, deux cents personnes ont été arrêtées, dont plus de cent furent reconnues coupables et condamnées.

C'est bien.
C'est pas assez.

C'est bien d'appréhender et de châtier les gens qui s'en vont de café en café, de porte en porte, de seuil en seuil, de magasin en magasin, de groupe en groupe, par les marchés, les foires ou les cérémonies publiques, aux abords des mairies, les jours d'allocution, aux portes des ministères, les jours de sinistre ou de catastrophe, aux approches des casernes, les jours de départ, et qui, rapidement, presque subrepticement, dans le tuyau de l'oreille, ou à loisir, au cours d'une petite controverse savamment provoquée, prolongée ou déviée, lancent des fausses nouvelles caractérisées ou annoncent des malheurs ou des fautes :

— Il y a bien trois jours que Verdun est pris, et on ne nous en dit rien.
— Ils perceront sûrement notre front. Nous les reverrons à Paris.
— Le général X... est un traître ; s'il n'était pas aussi protégé, on lui aurait retiré son commandement...

De pareils propos peuvent vous paraître stupides et méprisables. Ils sont souvent dangereux, croyez-le bien.

Si le peuple est assez défiant, et passe volontiers au crible de sa critique malicieuse et avisée les nouvelles qu'on lui offre ainsi gratuitement, la petite bourgeoisie, et la grande, et tous les oisifs de l'aristocratie sont très candides. Qu'une nouvelle soit mauvaise, il n'en faut pas davantage pour qu'elle leur paraisse vraie. Leur haine du régime les prépare à croire certain tout ce qui peut leur paraître comme une conséquence et une vérification des faiblesses de la République et de ses tares. Nos succès n'ont pas navré ces gens-là, mais il les ont surpris très fort, et si on leur annonçait maintenant une déroute, un grand nombre d'entre eux seraient comme soulagés, tout prêts à dire

— Aussi cela m'étonnait beaucoup de voir ce gouvernement s'en tirer toujours aussi bien... Que voulez-vous ? La République n'est pas faite pour conduire la guerre ! Des députés, un président, est-ce que cela peut tenir contre un roi ou un empereur ? Nous ne sommes pas la force !

La presse dont se nourrissent ces gens-là les entretient dans ces prédispositions au pessimisme et à la crédulité.

Elle ne s'est pas contentée, avant la guerre, et même depuis la mobilisation, de multiplier ses efforts pour discréditer le régime et les hommes que le jeu de nos institutions a portés au pouvoir.

L'esprit de ces gens était déjà, par l'enseignement catholique, fort préparé à accepter sans le moindre contrôle, sans le moindre doute, sans la moindre hésitation, les récits les plus insensés, les histoires de diables et de conjurations mystérieuses, les formations miraculeuses, les coups de théâtre, expliqués seulement par l'intervention de la Providence.

La presse a achevé de les abrutir. Elle a peuplé leur imagination des inventions les plus compliquées et les plus stupides : la France, à en croire les curés et leurs gazettes, et leurs écrits, est esclave de sociétés secrètes, qui ont des ramifications dans tout l'univers ; les chefs occultes de ces associations mystérieuses ont, sur des parchemins en peau de prétre, signé, du sang de trois religieuses, l'engagement d'anéantir notre pays, encore trop chrétien, à leur gré, trop dévoué au Sacré-Coeur de Jésus, au Pape et au Denier de Saint-Pierre.

Les gens qui croient à la résurrection de Lazare, aux miracles de Lourdes, aux apparitions de la Salette, aux feuilletons de Léon Taxil, de Copin-Albanel, d'Edouard Drumont, de Charles Mazeras ou du chanoine Delassus, à l'existence du Pouvoir occulte des Juifs ou des Francs-Maçons, à la tyrannie secrète des Théosophes et des Martinistes, ou des « Quatre-Etats », peuvent bien croire que les Allemands ont à leur disposition des moyens aussi infailibles que mystérieux pour percer notre front, crever nos lignes de défense, prendre Verdun et entrer dans Paris.

La haine et le mépris de tous ces gens-là, pour le régime, et la débilité intellectuelle dans laquelle les entretient et l'école chrétienne et la bonne presse de droite les condamnent à accueillir comme des vérités historiques les plus

folles des rumeurs lancées dans la circulation par les Allemands ou leurs amis ou leurs agents dans le dessein d'énerver l'opinion, d'affaiblir la résistance des civils, de dissoudre l'union nationale et de diminuer, par là même, l'autorité du gouvernement et sa force de résistance.

C'est pourquoi fausses nouvelles et rumeurs alarmistes sont dangereuses, si simples qu'elles vous paraissent. Elles sont même d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus grotesques, parce qu'elles ont d'autant plus de chances d'être bien accueillies par les classes aisées, abruties par l'Eglise et la Réaction. Or ce sont ces classes aisées qu'il faut mettre à l'abri pour entretenir leur confiance dans le succès final, car cette confiance est une condition nécessaire de leur collaboration financière à la guerre, collaboration indispensable, puisque ce sont ces classes qui détiennent l'argent. Le peuple, lui, n'avait que quelques économies que, sans calculer, il a versées à la Défense nationale, au premier appel du gouvernement.

M. Malvy, en ordonnant à ses collaborateurs de sévir contre les propagateurs de fausses nouvelles ou de rumeurs alarmistes, a donc, une fois de plus, bien mérité de la patrie.

Mais il y a un autre danger.

Georges CLARET

Le Statut des Auxiliaires

Le général Gallieni, ministre de la guerre, vient, à la date du 26 février, de publier une circulaire réglementant à nouveau les visites d'auxiliaires.

Cette circulaire sera examinée, cet après-midi, à la Commission de l'armée. M. Victor Dalbiez a l'intention de présenter une motion ayant pour objet d'invoquer le ministre de la guerre à rapporter cette circulaire, qui détruit le paragraphe 8 de l'article 3 de la loi du 17 août 1915.

Au cas où un différend s'éleverait sur cette question, M. Victor Dalbiez demandera la mise à l'ordre du jour de la proposition de résolution de M. Valori sur la situation des auxiliaires.

Daudet menteur et fuyard

L'Action Française en correctionnelle

Le procès de Cahors : le bandit Daudet fuit dans le maquis

Avant-hier est venu devant le tribunal correctionnel de Cahors (Lot), le procès en diffamation intenté au diffeamateur professionnel Léon Daudet, de l'Action Française, par l'industriel Richard Heller.

Comme toujours, aussi pleure et aussi capon devant les juges qu'il est insolent devant les gens qu'il croit désarmés, Léon Daudet a voulu esquiver ces débats, ou en le sommait de justifier son abominable campagne de diffamation.

Comme dans l'affaire Zouckermann, Léon Daudet a voulu s'enfuir, en vrac bandit, dans le maquis.

Il a essayé de faire trainer en longueur l'affaire.

Son avocat, M. de Roux, du barreau de Poitiers, a, en effet, déposé des conclusions tendant à ce que le tribunal se déclarât incompétent.

Cette dérobade étonne les Cadurciens qui ont encore besoin d'être édifiés sur la lâcheté de Léon Daudet.

L'avocat de M. Richard Heller, M. Lacaze, du barreau de Cahors, exprima publiquement cet étonnement de tous.

Le défenseur de M. Heller exécuta ensuite Léon Daudet, en montrant au grand jour les mobiles secrets de ses attaques soi-disant patriotiques.

Le tribunal prononcera son arrêt sur les conclusions dans quinze jours.

Toujours deux semaines de gagnées ! Il doit se dire Daudet, le diffeamateur le plus lâche qui soit.

ACCIDENT

Nous apprenons à l'instant que notre ami et employé, Mme A. Gaudon, s'est brûlée grièvement cette nuit en lavant des gants à l'essence.

Elle a été transportée à la Pitié où, bien que dans état grave on ne croit pas sa vie en danger.

Nous nous associons à sa famille pour lui souhaiter une prompte et complète guérison.

L'œuvre horrible de la guerre Après la catastrophe

M. Albert Thomas dit un adieu émouvant aux victimes de St-Denis

En voyant ces 23 cercueils alignés sous les voûtes de la basilique de Saint-Denis, à côté des tombes des rois et des reines de France, dont les statues portent le sceptre et la couronne, et aux pieds des saints doit plusieurs ont, dans les mains, le palme du martyre, je ne pouvais m'empêcher de penser qu'ils étaient plus glorieux que tous les rois, ces héros d'aujourd'hui, tombés obscurement victimes de la guerre la plus atroce et la plus inique. Eux aussi, autant que les grands saints de pierre, ont droit à la palme du martyre de même qu'on aurait pu céindre leur front d'une couronne autrement éblouissante que celle portée par ces représentants de dynasties dont beaucoup ont sombré dans la honte.

La chapelle ardente

Dans la caserne des zouaves, la grande salle de l'infirmerie est transformée en chapelle ardente.

23 cercueils, 17 de civils, 8 de militaires, disparaissent sous les fleurs, dans une salle de verdure.

Sont présents : les généraux Clergery, Farrat, Bossuat.

Le général Bossuat représente le général Gallieni ; le colonel de Lorieux représente le Président de la République. Le colonel Monteil, M. Laurent, préfet de Police.

Le cortège

Le cortège se forme, au sein d'une nombreuse assistance.

Les cercueils des militaires sont placés sur des prolonges d'artillerie ornées de drapeaux tricolores.

Les cercueils des victimes civiles sont placés sur des chars funèbres et sont couverts de fleurs. Parmi celles-ci, on distingue deux grandes couronnes offertes, l'une par le conseil général de la Seine ; l'autre par le conseil municipal.

Des troupes de zouaves forment la haie sur tout le parcours ; un piquet rend les honneurs.

Arrivés place de la Mairie, deux chars se séparent du cortège et s'arrêtent. Ce sont ceux de deux des victimes, pour lesquelles les familles ont demandé des obsèques civiles.

À la basilique, les vingt-trois cercueils sont placés dans la nef.

Les discours

Les discours sont ensuite prononcés par les personnalités officielles devant une énorme assistance à laquelle se sont jointes les délégations des corps constitués.

M. Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux munitions, prononce, au nom du gouvernement, un émouvant discours. M. Walter, député ; M. Philippe, maire de Saint-Denis, et M. Paris, président du Conseil général, prennent ensuite la parole.

Voici quelques extraits de l'adieu ému que M. Thomas a adressé à ces « nouvelles victimes d'une guerre si féconde en tristesses » :

M. Thomas dit d'abord que, comme d'autres accidents, cette explosion est « l'œuvre horrible de la guerre ».

« Cette guerre, ajoute-t-il, la France s'y est donnée tout entière.

« Derrière les soldats en armes, notre pays est devenu, pour la victoire et pour la paix, l'immense arsenal de la guerre, et pour cela, il a mis en œuvre tout ce qu'il possédait de ressources, de richesses, de choses et d'hommes, de moyens nouveaux et anciens.

« Et c'est ainsi que les constructions de guerre de notre région parisienne ont dû prendre encore leur part de notre travail de guerre ; les lourdes pierres grises des fortifications, qui n'avaient plus à protéger nos cités, ont abrité les munitions chaque jour plus nombreuses accumulées pour nos armées.

« Hélas ! les progrès de la recherche humaine ont créé des engins puissants pour lesquels ces fortresses n'étaient pas faites. Elles ne peuvent plus en supporter ni en dompter la violence, et voilà que, par un retour imprévu et terrible, la guerre, qui n'avait pu amener l'invasion jusqu'au pied de nos murailles, est venue cependant les ébranler et les ruiner, et semer le deuil autour d'elles.

Le ministre fait l'éloge ensuite du calme et du sang-froid de la population après la catastrophe et termine ainsi :

« Cette acceptation du danger, du risque de guerre, du malheur, elle est chez tous les Français à cette heure, et elle est faite de votre confiance en la nation, de la certitude que vous travaillez et que vous souffrez pour la libération et pour la victoire.

« Vous savez que si les forces naturelles, domptées par la guerre et manées sans cesse par le travailleur et par le soldat, cessent de nous servir, nous nous sommes dévoués, par nos sacrifices formidables dont la brutalité a dévié les prévisions

Le Point culminant de l'offensive allemande

Cette journée doit fort probablement compter parmi les plus graves de cette guerre. Au point où en sont les événements, révélés par les derniers communiqués, il y a tout lieu de penser que le communiqué de trois heures apportera d'importantes nouvelles dans l'ordre du mieux ou du pire.

Le troisième acte de la « tragédie du Kronprinz » a commencé hier. Il a débuté par un « généralisation de l'action. C'est ainsi que de formidables combats sont engagés depuis les hauteurs qui dominent la rive gauche de la Meuse jusqu'à la Woëvre.

Au prix de pertes très élevées, l'ennemi a obtenu divers succès. On pourrait très justement contester l'importance de ces derniers, s'ils ne pouvaient, à certains égards, constituer un acheminement vers l'obtention d'avantages plus réels.

Il y a tout lieu d'admettre que ce sont précisément ces avantages qui se disputent actuellement avec une extrême ardeur.

Divers auteurs considèrent avec raison cette journée comme devant marquer le point culminant de l'offensive allemande. Si cette prévision est exacte, nous devons trouver dans les deux ou trois prochains communiqués la décision du gigantesque combat engagé.

Mais ce dont on peut être absolument certain, c'est que, quelle que soit cette décision, le calme ne semble pas près de se rétablir sur les lignes, et qu'il y aura encore du mouvement dans cette guerre de stationnement.

R. LECOINTRE-PATIN.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

En Champagne, dans la région à l'est de « Maisons-de-Champagne », NOUS AVONS DÉCLANCÉ UNE ATTAQUE QUI NOUS A REMIS EN POSSESSION DES ÉLEVÉS DE TRANCHEES DÉVÉLÉES PAR L'ENNEMI LE 6 MARS. Au cours de cette action, nous avons fait quatre-vingt-cinq prisonniers, dont trois officiers, et une mitrailleuse. Une contre-attaque de l'ennemi dirigée un peu plus tard, sur les positions tenues, A ÉTÉ REPOUSSÉE.

En Ardenne, notre artillerie a, dans la région de Montfaucon, sur des hauteurs, des transports automobiles étaient signalés.

Dans la région au nord de Verdun, on ne signale aucun changement au cours de la nuit. Les Allemands ont poursuivi le bombardement de notre front à l'ouest de la Meuse sans tenter aucune action d'infanterie. Nos batteries ont répondu énergiquement au tir de l'adversaire dans ce secteur, ainsi qu'à l'est de la Meuse où le bombardement a été intermittent.

En Woëvre, près de ville d'artillerie, nous avons bombardé Blancé, Grimaucourt et les abords de Aresnes. Une attaque de l'ennemi sur la cote de la Meuse, au lieu de Montheulès, A ÉTÉ BRISÉE PAR NOS TIRS DE BARRAGE ET NOS FEUX D'INFAN- TERIE.

LES TURCS EN FUITE

Londres, 8 mars. — Un message de Pétersbourg au Times :
La flotte russe a bombardé hier les positions turques de Magaysk.
Après la préparation d'artillerie, les Russes ont attaqué les positions de l'ennemi et lui ont infligé des pertes sérieuses.
Les Russes s'en vont à Ritzsch, poursuivis par les Bulgares.
L'ennemi russe vers l'Ouest, dans la direction de la mer Noire, rencontre de sérieux obstacles naturels et artificiels.
Dans leur marche d'inspiration vers la côte, par la seule route qui est maintenant presque impraticable, les troupes doivent franchir le col de Charan Dagh à 3.150 mètres d'altitude.
LES ALLEMANDS MAL À L'AISE SUR LE FRONT RIGAUDVINSKI

LES LOYERS

LE MORATORIUM est applicable à tous les Locataires

Les locataires ayant contracté des locations depuis la mobilisation bénéficient-ils de la prorogation de paiement pour leurs loyers ?
Telle est la question qui nous est posée.

Les termes du décret du 28 décembre 1915 reproduisant ceux des précédents décrets ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Le moratorium est applicable à tous les locataires, même à ceux ayant contracté leurs locations depuis la mobilisation, car il a été pris comme mesure d'ordre général. Si des jugements ont été rendus en la matière, contrairement à cette interprétation, il y a lieu de les déferer à la Cour de cassation pour violation de la loi.

Nous avons consulté à ce sujet une haute personnalité qui a étudié toutes les questions relatives aux décrets sur les loyers et participé à leur confection.

« Il ne peut y avoir aucun doute, nous a-t-elle répondu. Tous les locataires, quelle que soit la date de leur entrée dans une location, que ce soit avant la mobilisation ou que ce soit après, doivent bénéficier du décret de prorogation de paiement, s'ils rentrent dans les catégories prévues aux articles 1, 2 et 3.

Il n'y aucune comparaison entre le moratorium des échéances et le moratorium des loyers.

C'est donc un point acquis. Comme conséquence, la procédure prescrite par les circulaires et les décrets en matière de loyers doit donc être obligatoirement respectée. Il ne peut, ni ne doit, y avoir de comparaison en conciliation par avertissement selon la forme ordinaire ni citation par huissier. L'annulation de ces actes doit être prononcée.

Ainsi seront respectés les termes de la circulaire de M. Viviani, qui déclare : « Il importe que les juges de paix, chaque fois qu'ils sont saisis d'une affaire de loyer, se conforment strictement aux règles rappelées.

« En les négligeant, ils exposeraient les parties à des nullités de procédure susceptibles de rendre sans valeur toutes les mesures d'exécution prises à la suite de leur sentence ; ils méconnaîtraient, en outre, gravement l'intention des auteurs des décrets. »

UNE BONNE RAISON

Londres, 8 mars. — De Rotterdam au Daily Telegraph :
De plus en plus, il paraît évident que le principal but de l'offensive allemande sur le front occidental était d'impressionner la Roumanie qu'on craignait à Berlin de voir entrer en lutte contre les puissances centrales. Le succès de l'attaque de la Quadruple Entente à Bucarest, diplomate de la Quadruple Entente, a été le résultat d'un événement, vis-à-vis de la Roumanie, après avoir été conciliante redoublait-elle aussi menaçante que ces mois derniers.

En Grèce

PAS D'EMPRUNT EN ALLEMAGNE
Athènes, 8 mars. — Le gouvernement dément que des pourparlers aient été engagés en vue d'un emprunt hellénique en Allemagne.

RAPPORTS GRECO-BULGARES
Athènes, 8 mars. — A la suite des protestations adressées à Sofia par le gouvernement grec, les autorités militaires bulgares ont arrêté

Le Bonnet Rouge est à la disposition de tous les locataires pour assurer d'une façon complète la défense de leurs intérêts.

Une permanence est établie les MARDI ET SAMEDI de 10 heures et demie à midi, au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Il sera répondu par la voie du journal à toutes les demandes de renseignements et cela gratuitement.

On trouvera les réponses en deuxième page.

Adressez la correspondance au « Service de défense des locataires » au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot Paris.

Les Conscils de guerre

UNE PÉNICHE COULÉE EN SEINE. — La péniche Combarville chargée de fûts de vin, appartenant à M. Besson, traitée par le remorqueur Fulton, a brisé son amarre en amont du pont Saint-Louis. Parée à la drève, elle est allée donner contre un piquet du Pont-Neuf et a coulé aussitôt.

La famille Besson a pu sauter dans une barque de secours. Elle a été hospitalisée au pavillon F. dit de Gévres.

La brigade fluviale est sur les lieux.

Faits divers

LES ALLEMANDS ENGRÈGÉS. — Selon les calculs des experts, les Allemands avaient engagé 300.000 hommes pour l'attaque sur Verdun. Jusqu'à hier, ils n'en avaient employé que 200.000, et on se demandait si les 100.000 restants seraient jetés contre quelque débilité du front français ou employés à détruire le front français.

LA NATURE DE LEURS ARMES
Les Allemands pour l'assaut se sont servis de divers instruments pour lancer des liquides inflammables, tels que des grenades à la forme d'armes, un de ces instruments à la forme d'un renne portant un porte sur le dos. Il est rempli de liquide et on y a fait un trou d'un diamètre de 4 à 5 centimètres. Un appareil destiné à mettre le liquide en mouvement est fixé à l'arrière de la portée du jet dépend de la pression, et de la force des batteries par l'opérateur ; elle varie ordinairement de 20 à 30 pieds ; des soldats français ont été brûlés vifs par des liquides enflammés qui les inondaient.

Les « armes chimiques » employées par les Allemands dans la bataille de Verdun comprennent aussi des obus asphyxiants, des vapeurs irritantes pour les yeux, des gaz asphyxiants, des obus incendiaires.

